

Communiqué

Dans le cadre du règlement des contentieux électoraux, le comité de suivi composé de: Mouvance, Opposition républicaine, UFR, société civile et communauté internationale, a été saisi.

En dépit de cette saisine, le bureau exécutif de l'UFR constate avec regret qu'une rencontre informelle s'est tenue ce mercredi 08 août 2018 au siège de l'UFDG entre la mouvance présidentielle et l'opposition républicaine en présence du ministre de l'administration du territoire et de la décentralisation, président du comité de suivi.

Le bureau exécutif considère que les conclusions qui devraient être faites et conclues par la plénière du comité de suivi ont été engagées et conclues par le RPG arc en ciel et l'UFDG avec la bénédiction et la présence du président du comité de suivi.

À ce titre, l'UFR désapprouve ces accords obtenus dans un cadre inapproprié et en l'absence des autres membres de la plénière.

Cette attitude rappelle aux citoyens la malheureuse entente entre le RPG arc en ciel et l'UFDG lorsqu'il s'est agi du vote du code électoral révisé, devenu inapplicable.

En conséquence, l'UFR rappelle que le respect des lois, des procédures de travail est un acte important à observer pour éviter d'aboutir à des situations de crises perpétuelles dans notre pays.

En tout état de cause, le bureau exécutif de l'UFR demande à ses militants et sympathisants de rester mobilisés et vigilants pour la défense des droits et acquis du parti lors de ces élections communales ainsi que des valeurs républicaines qui sont chères à notre parti.

Le Bureau exécutif